

DÉPARTEMENT : SAVOIE
ARRONDISSEMENT : ST JEAN DE MAURIENNE
COMMUNE : ALBIEZ LE JEUNE

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 25 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-cinq du mois de mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de M. Jean-Michel REYNAUD, Maire.

PRESENTS : MM REYNAUD Jean-Michel, PERNET Florian, WAX Nicolas, CHAPPEL Michel, DUSSUD Alain, OLIVIERI Jérôme, GORRE Alfred (a quitté la séance à 19h45 – pouvoir à PERNET F.).

EXCUSES : SALLIÈRE Robert (pouvoir à M. REYNAUD Jean-Michel).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. PERNET Florian.

Après avoir fait l'appel des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 19 heures.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal si le compte-rendu de la séance précédente du 10 mars 2017 suscite des remarques. M. Jérôme OLIVIERI souhaite que le compte-rendu fasse apparaître son scepticisme quant aux changements de rythme de l'éclairage public et insiste sur le caractère indispensable d'une enquête publique préalable.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité par 8 voix pour (dont 1 procuration), 0 voix contre, 0 abstention.

ORDRE DU JOUR

1. Modification prêts Crédit Mutuel
2. Comptes administratifs 2016
3. Comptes de gestion 2016
4. Taux d'imposition
5. Budgets primitifs 2017
6. Taxe d'assainissement agriculteurs
7. Assurance collective personnel Groupama - CIGAC
8. Remplacement véhicule C15
9. Questions diverses

1 - MODIFICATION PRETS CREDIT MUTUEL

Monsieur le Maire expose qu'à la suite de l'audit financier réalisé par l'ASADAC, il conviendrait de renégocier les deux prêts de 70 000 € et 75 000 € auprès du Crédit Mutuel afin d'alléger le poids des annuités. Il précise qu'à la suite d'une rencontre avec une autre banque, il apparaît que l'on ne trouvera pas d'autre prêteur pour ce cas précis. Le Crédit Mutuel sollicité n'a pas encore fourni de projet de contrats pour cette modification de prêt.

Le Conseil Municipal réexaminera cette question dès que nous serons en possession des documents définitifs.

2- COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

M. Le Maire indique que le compte de gestion est parvenu tardivement et qu'il n'a pas été possible de faire le rapprochement avec le compte administratif. Le vote est donc reporté.

3 – COMPTE DE GESTION 2016

M. Le Maire indique que le compte de gestion est parvenu tardivement et qu'il n'a pas été possible de faire le rapprochement avec le compte administratif. Le vote est donc reporté.

4 – TAUX D'IMPOSITION

M. Florian Pernet indique qu'une modification non négligeable des taux n'apporterait pas des recettes supplémentaires intéressantes à la commune. La fiscalité communale est déjà suffisamment élevée, il ne convient pas de s'appuyer sur celle-ci pour compenser les baisses des dotations d'état.

M. le Maire propose donc de ne pas procéder à une augmentation de ces taux.

Le transfert au bloc communal de la part départementale de taxe d'habitation, instauré en loi de finances pour 2011 afin de compenser la réforme de la taxe professionnelle, n'est plus d'actualité pour la commune depuis la fusion des 2 communautés de communes de l'Arvan et de Coeur de Maurienne. Cette perte de recettes est compensée par le versement par la 3CMA d'une attribution de compensation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition qui s'établissent comme suit :

11,98 % pour l'habitation, 14,91 % pour le foncier bâti, 137,70 % pour le foncier non bâti et 14,88 % pour la CFE.

par 8 voix pour (dont 2 procurations), 0 contre et 0 abstention.

5 - BUDGETS PRIMITIFS 2017

- BUDGET GÉNÉRAL

L'objectif du budget primitif 2017 est de limiter au maximum les charges de fonctionnement communales afin de restaurer l'épargne communale et donc la capacité d'investissement, malgré la diminution des dotations d'État. Les charges à caractère général voient leur montant légèrement augmenter : cela s'explique par le paiement des honoraires d'architecte pour les travaux de réhabilitation de la mairie (salle communale, toilettes publiques) prévus en 2017. Le poste « autres charges de recettes courantes » est artificiellement beaucoup plus élevé qu'en 2016 car la demande de subvention de fonctionnement pour l'école d'Albiez-Montrond pour l'année 2016 n'a été adressée qu'en ce début d'année. La commune paiera ainsi en 2017 les subventions pour 2016 et 2017.

Concernant l'investissement, la commune est contrainte de le minimiser au maximum afin de sécuriser sa trésorerie. Il est donc décidé de réduire le montant prévu pour l'achat d'un second véhicule communal et de le limiter à 4000€. Il est également précisé que les travaux de la mairie ne seront lancés que lorsque la commune sera certaine de recevoir les subventions de la Région et du Département.

Pour davantage restaurer la capacité d'investissement de la commune, le réaménagement des prêts communaux est à l'étude actuellement.

Le budget primitif 2017 est présenté en annexe en fin de compte-rendu.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget général primitif 2017 par 8 voix pour (dont 2 procurations), 0 contre et 0 abstention.

- BUDGET ASSAINISSEMENT

La compétence assainissement deviendra communautaire au 1^{er} janvier 2020. D'ici là, la commune va continuer à provisionner la création d'un système d'assainissement collectif par le biais de la part fixe de la taxe d'assainissement communale (10€/compteur d'eau).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le budget assainissement primitif 2017 par 8 voix pour (dont 2 procurations), 0 contre et 0 abstention.

6 – TAXE D'ASSAINISSEMENT POUR LES AGRICULTEURS

M. le Maire expose que les agriculteurs bénéficient d'un tarif préférentiel pour l'eau et qu'il pourrait en être de même pour l'assainissement. Certains agriculteurs disposent de plusieurs compteurs en plein champ en sus de ceux installés dans leurs bâtiments agricoles. Cela conduit à facturer, selon les dispositions en vigueur, autant de fois le coût forfaitaire de l'assainissement (10 € par compteur) qu'il y a de points de livraison. Or ces compteurs ne sont pas toujours utilisés simultanément. N'y aurait-il pas lieu de ne facturer qu'une seule fois le montant forfaitaire de la taxe

d'assainissement, soit pour les compteurs en plein champ uniquement, soit pour l'ensemble des compteurs d'une même exploitation ?

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide qu'une réflexion plus approfondie doit être menée avant qu'il ne statue. La décision est reportée, par 8 voix pour (dont 2 procurations), 0 contre et 0 abstention.

7 - ASSURANCE COLLECTIVE PERSONNEL GROUPAMA - CIGAC

M. le Maire indique que M. Yvroud du cabinet ACEA conseille de renouveler le contrat précédemment conclu avec Groupama. M. Jérôme OLIVIERI souhaite toutefois que l'on s'assure auprès du Centre de Gestion qu'il n'existe pas de meilleure solution. Le Centre de Gestion sera consulté.

8 - REMPLACEMENT DU VEHICULE C15

A la suite de l'audit financier réalisé par l'ASADAC, il apparaît que l'achat d'un véhicule neuf, malgré les excellentes conditions qui nous sont faites, conduit à une dépense trop élevée pour les finances de la commune. Il apparaît judicieux d'envisager l'acquisition d'un véhicule d'occasion à bas prix vu le faible kilométrage qu'il aura à parcourir. M. Michel CHAPPEL se propose pour effectuer une recherche de véhicule.

M. Nicolas WAX estime qu'un seul véhicule suffit aux employés communaux pour la réalisation de leurs tâches.

M. Jérôme OLIVIERI pour sa part indique que si les agents ne disposent que d'un seul véhicule, les temps de transport vont être multipliés au détriment du temps de travail réel.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de rechercher un véhicule d'occasion pour un montant maximal de 4000€ et autorise le Maire à négocier et réaliser cet achat après que le choix du véhicule ait été validé par la commission « matériel communal », par 7 voix pour (dont 2 procurations), 1 contre (M. Nicolas WAX) et 0 abstention.

1. QUESTIONS DIVERSES

- Devis travaux ONF

M. Alain DUSSUD présente le devis de l'ONF concernant les travaux à prévoir pour 2017 qui se montent à 14 290 €, la subvention de la Région d'un montant de 2790 € et les ventes espérées pour 11 500 €. Le résultat pour la commune étant une recette de 1890 €.

M. Alain DUSSUD indique qu'il est nécessaire de réhabiliter la piste du haut du Coulevrey pour réaliser la vente et que le montant de cette réfection peut être élevé. Avant toute prise de décision, il conviendrait d'obtenir des devis pour les travaux sur la piste.

Le conseil municipal décide d'attendre de connaître le coût de la réfection de la piste avant de fixer la consistance des travaux à confier à l'ONF..

- Déchetterie

M. Olivieri souhaite avoir des nouvelles de la déchetterie d'Albiez-Montrond. Il propose d'envisager une solution davantage locale pour les habitants d'Albiez-le-Jeune.

M. Pernet insiste sur le fait que les horaires d'ouverture actuels ne sont ni satisfaisants pour les résidents à l'année, ni pour les résidents secondaires.

M. le Maire indique qu'une visite est prévue le 28 avril sur place avec les services du département. Il convient d'en attendre le résultat pour reconsidérer éventuellement le fonctionnement de la déchetterie.

La séance est levée à 22 heures.

Le Secrétaire de séance
M. Florian PERNET

Le Maire,
Jean-Michel REYNAUD



Budget communal 2017 : Budget primitif communal

FONCTIONNEMENT		Ex 2016	Exercice 2017	
DÉPENSES		Réalisé	Proposition	Vote
Total 011	Charges à caractère général	68 364.00 €	70 705.00 €	70 705.00 €
Total 012	Charges de personnel	81 231.00 €	84 375.00 €	84 375.00 €
Total 014	Atténuations de produits	3 298.00 €	8 198.00 €	8 198.00 €
Total 022	Dépenses imprévues fonctionnement			
Total 023	Virement à la section d'investis		131 743.00 €	131 743.00 €
Total 042	Opérations d'ordre entre section			
Total 65	Autres charges gestion courante	37 061.00 €	69 800.00 €	69 800.00 €
Total 66	Charges financières	6 501.00 €	6 000.00 €	6 000.00 €
	TOTAL DÉPENSES	196 455.00 €	370 821.00 €	370 821.00 €

FONCTIONNEMENT		Ex 2016	Exercice 2017	
RECETTES		Réalisé	Proposition	Vote
Total 002	Excédent antérieur reporté fonction.	132 183.00 €	154 688.51 €	154 688.51 €
Total 70	Produits des services	10 305.00 €	12 000.00 €	12 000.00 €
Total 73	Impôts et taxes	135 200.00 €	121 357.49 €	121 357.49 €
Total 74	Dotations et participations	95 618.00 €	64 858.00 €	64 858.00 €
Total 75	Autres produits gestion courante	22 984.00 €	17 917.00 €	17 917.00 €
Total 77	Produits exceptionnels	50.00 €	0.00 €	0.00 €
	TOTAL RECETTES	396 340.00 €	370 821.00 €	370 821.00 €

Budget communal 2017 : Budget primitif communal

INVESTISSEMENT		Ex 2016	Exercice 2017	
DÉPENSES		Réalisé	Proposition	Vote
Total 001	Solde d'exécution d'inv. reporté	34 014.00 €	45 551.25 €	45 551.25 €
Total 16	Remboursement d'emprunts	24 541.00 €	27 170.00 €	27 170.00 €
Total 20	Immobilisations incoporelles	972.00 €	0.00 €	0.00 €
Total 21	Immobilisations corporelles	12 374.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €
Total 23	Immobilisations en cours	27 797.00 €	141 106.00 €	141 106.00 €
TOTAL DÉPENSES		99 698.00 €	218 827.25 €	218 827.25 €

INVESTISSEMENT		Ex 2016	Exercice 2017	
RECETTES		Réalisé	Proposition	Vote
Total 021	Virement de la section de fonct.		131 743.00 €	131 743.00 €
Total 10	Dotations, fonds divers et réserves	54 516.71 €	7 600.00 €	7 600.00 €
Total 13	Subventions d'investissement		33 933.00 €	33 933.00 €
Total 16	Emprunts reçus			
Total 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	34 014.00 €	45 551.25 €	45 551.25 €
TOTAL RECETTES		88 530.71 €	218 827.25 €	218 827.25 €

BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT
2017

FONCTIONNEMENT		Exercice 2016		Exercice 2017	
DÉPENSES		Budgétisé	Réalisé	Proposition	Vote
Total 002	Résultat de fonctionnement reporté	35 118.73 €	35 118.73 €	33 377.84 €	
Total 011	Charges à caractère général	1 445.85 €	1 187.00 €	4 324.85 €	
Total 02	Déficit antérieur reporté fonct	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
Total 022	Dépenses imprévues	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
Total 042	Opérations d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
Total 023	Virement à la section d'investis	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
TOTAL DÉPENSES		36 564.58 €	36 305.73 €	37 702.69 €	
RECETTES		Proposition	Réalisé	Proposition	Vote
Total 002	Excédent antérieur reporté fonction.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
Total 70	Produits des services	2 800.00 €	2 927.89 €	6 000.00 €	
Total 74	Subventions d'exploitation	33 764.58 €	33 764.58 €	31 702.69 €	
Total 75	Autres produits gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
TOTAL RECETTES		36 564.58 €	36 692.47 €	37 702.69 €	

→ 637

→ 7061
→ 748

INVESTISSEMENT		Exercice 2016		Exercice 2017	
DÉPENSES		Budgétisé	Réalisé	Proposition	Vote
Total 001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
Total 23	Immobilisations en cours	18 439.18 €	18 439.18 €	18 495.87 €	
TOTAL DÉPENSES		18 439.18 €	18 439.18 €	18 495.87 €	
INVESTISSEMENT		Exercice 2016		Exercice 2017	
RECETTES		Budgétisé	Réalisé	Proposition	Vote
Total 01	Solde d'exécution d'inv. reporté	15 688.68 €	15 688.68 €	18 495.87 €	
Total 021	Virement de la section de fonct.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
Total 040	Opération d'ordre entre section	0.00 €	0.00 €	0.00 €	
Total 10	Dotations, fonds divers et réserves	2 750.50 €	2 807.19 €	0.00 €	
TOTAL RECETTES		18 439.18 €	18 495.87 €	18 495.87 €	

2318